



21.06.2016 - 14:15 Uhr

## **Le président central de l'ACS veut permettre au club de gagner des eaux plus calmes - engagement d'un directeur ad intérim**

Berne (ots) -

L'ACS a présenté des mesures d'urgence afin de ramener le calme et l'ordre au sein du club. Le président central Mathias Ammann continuera à présider le club jusqu'à la clarification totale des reproches formulés contre plusieurs parties. Ce laps de temps permettra également de trouver un successeur prêt à représenter de façon conséquente les intérêts des automobilistes et à diriger l'ACS sur le long terme. Mathias Ammann ne s'opposera pas à cette succession. Du surcroît, et jusqu'à nouvel ordre, le comité de direction a chargé Michael Gehrken de la gestion du club.

Après le coup d'éclat provoqué ces dernières semaines au sein de l'Automobile Club de Suisse (ACS) par la destitution projetée et poussée à la manière d'un putsch du président central Mathias Ammann et de membres non gratae du comité de direction concoctée par plusieurs personnes, ainsi que par la suspension, respectivement le licenciement avec effet immédiat du directeur ACS en fonction Stefan Holenstein, le comité de direction veut rapidement ramener le calme au sein du club:

L'assemblée des délégués prévue pour jeudi prochain a été reportée à cet automne conformément aux statuts. Avant son déroulement, tous les reproches mis sur le tapis devront être examinés par une CDG neutre. Si contrairement aux attentes, un nombre suffisant de sections devait insister pour qu'une assemblée des délégués extraordinaire soit organisée au préalable, celle-ci sera alors organisée dans les délais statutaires imposés.

Le président central de l'ACS ne s'oppose pas à un nouveau départ

Le président central de l'ACS Mathias Ammann a souligné qu'il ne pouvait accepter de se retirer sous la pression des intrigues et des luttes de pouvoir. «Il s'agit maintenant de clarifier la situation et de remettre de l'ordre.» Il a cependant déclaré être prêt à démissionner de sa fonction de président central «dès que tout cela sera fait et que tous les reproches seront clarifiés.» Mais avant tout, il s'agit de trouver un successeur pour la fonction de président central, qui connaisse parfaitement le club et qui soit prêt à défendre les intérêts des automobilistes avec tout ce que cela comporte et à diriger l'ACS sur le long terme.

Les intrigues et les tentatives de putsch ne servent ni les intérêts de membres ni ceux des sections. «Quelques rares meneurs ont porté atteinte à la réputation de l'ACS pour des raisons purement personnelles.»

Les critiques formulées à l'égard du président central sont injustifiées. «Les frais correspondent aux dépenses effectives en rapport avec la répartition des tâches avec le directeur général.» Ces dépenses ont toujours été justifiées et payées sur la base du règlement élaboré par les organes compétents, ce qui a une fois de plus été confirmé ces jours par le comité de direction.

De plus, lors de son entrée en fonction, le directeur général désormais licencié Stefan Holenstein avait pris connaissance de la répartition des tâches entre le président central et le directeur général. « Et il l'avait explicitement acceptée.» Les sections ont exigé à raison cet engagement supplémentaire de la part du nouveau président central.

Michael Gehrken chargé ad intérim de la direction du club

Afin que les affaires courantes de l'ACS puissent être assurées sans problème majeur, un directeur ad intérim engagé jusqu'à nouvel ordre sur la base d'un mandat de prestations. Cette fonction sera endossée par le directeur de longue date de l'ASTAG Michael Gehrken qui, en plus de ses connaissances en matière de politique des transports, apporte son savoir-faire dans la direction d'une importante association de membres et les contacts avec les sections.

L'ACS est une association au sens du Code civil suisse, fondée le 6 décembre 1898 à Genève et ayant pour but de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.

Pour de plus amples informations:

Mathias Ammann, président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 300 54 45  
mathias.ammann@acs.ch

Michael Gehrken, directeur a.i. de l'Automobile Club de Suisse (ACS)  
T 079 613 75 64  
michael.gehrken@acs.ch

Informations supplémentaires en français:  
André Von der Weid, membre du comité de direction de l'Automobil Club  
de Suisse (ACS)  
T 079 259 11 60

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100789705> abgerufen werden.